

1M\$ investi pour multiplier l'impact des projets collectifs à travers le Québec

Le Fonds l'ampli, une solution permanente pour soutenir le développement local.



Inauguration de la Maison de la radio de CKIA FM, 4 septembre 2025

Montréal, le 5 septembre 2025 – Devant le succès grandissant du Fonds l'ampli, la **Fondation Lucie et André Chagnon** réinvestit 1 million de dollars dans cette solution financière basée sur l'ancrage territorial et la concertation de partenaires.

En 2 ans, le Fonds arrive au cap du million de dollars investis dans 13 projets collectifs qui répondent aux besoins essentiels des populations dans 8 régions du Québec.

« Le Fonds l'ampli illustre bien l'effet multiplicateur que la Fondation Chagnon recherche dans le cadre de ses investissements axés sur sa mission. Il permet de renforcer la capacité d'agir de celles et ceux qui transforment leur communauté, tout en étant appuyés par un accompagnement personnalisé et gratuit. L'engagement actif des collectivités à travers les entreprises d'économie sociale est un déterminant clé du succès des projets et contribue au développement durable des régions, » explique **Jérôme Lacasse, directeur Finance sociale, Fondation Lucie et André Chagnon.**

Le Fonds l'ampli est un produit financier pensé autrement. Le montant du prêt octroyé est basé sur la solidarité collective autour d'OBNL et de COOP lors de leurs campagnes d'obligations communautaires ou de parts privilégiées. Pour les entreprises collectives, cette solution offre un effet de levier important sur le financement global des projets et vient pallier le problème de mise de fonds souvent difficile à trouver. **Pour chaque dollar investi par le Fonds l'ampli, les projets ont obtenu en moyenne 12,80 \$ de financement supplémentaire provenant de partenaires.**

« Grâce au soutien du Fonds l'ampli, nous avons pu accéder à la liquidité nécessaire pour concrétiser notre projet d'acquisition et de rénovation de la nouvelle Maison de la radio, inaugurée le 4 septembre dernier. Par ailleurs, la campagne d'obligations communautaires a joué un rôle clé en mobilisant la communauté autour de cette initiative porteuse pour le développement de notre entreprise. » **Marie-Josée Renaud, Coordonnatrice opérations et développement, CKIA FM | Radio Basse-Ville.**

Une chaîne d'impacts sur le développement économique et social du Québec

Des histoires comme celle de CKIA FM - pérennisant un média local essentiel en devenant propriétaire après plusieurs déménagements forcés - illustrent concrètement le pouvoir de la finance participative en capital. Soutenues par le Fonds l'ampli, d'autres communautés ont pu sauver leur service de proximité (**Coop de solidarité de Baies-des-Sables et de Gallix**), développer un milieu de vie pour stimuler les liens sociaux (**Patro de Lévis**), contribuer à la vitalité touristique et socioéconomique (**Auberge et Bistro des Balcons**), financer de futurs projets créateurs d'emplois pour des personnes en situation de handicap (**Groupe TAQ**)...

« Le Fonds l'ampli joue un rôle clé dans la réalisation de projets collectifs. Le mouvement de l'économie sociale a cette forte capacité d'être à l'écoute des besoins de financement en proposant des outils innovants et de rallier tout un réseau d'accompagnement et de développement autour de solutions permettant de renforcer le modèle d'entreprise d'économie sociale. Les bénéficiaires du Fonds l'ampli pour le développement de l'économie sociale et des territoires ne font que débiter » **Philippe Hamel, directeur général, Pôle des entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale.**

Le **Réseau d'investissement social du Québec** et le **Chantier de l'économie sociale** travaillent activement au développement du Fonds l'ampli et peuvent compter sur plusieurs partenaires terrain, tels que les Pôles d'économie sociale, la CDRQ et la CDR Outaouais-Laurentides pour stimuler les projets. Ce travail est soutenu par la confiance de partenaires comme la Fondation Lucie et André Chagnon, dont l'appui permet de mobiliser des capitaux auprès de nouveaux investisseurs pour rendre cette solution toujours plus accessible et durable.

À propos du Fonds l'ampli

Le Fonds l'ampli, opéré par le [Réseau d'investissement social du Québec](#), appuie les campagnes d'émission d'obligations communautaires et de parts privilégiées lancées par des entreprises d'économie sociale en démarrage, en développement ou en consolidation. Chaque fois qu'un dollar est investi par la communauté, le fonds peut prêter un dollar supplémentaire jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Le Fonds l'ampli agit comme effet de levier pour mobiliser les capitaux auprès de l'écosystème financier alors qu'en premier lieu, la campagne mobilise les capitaux de la communauté autour de la mission de l'entreprise. En amont du financement au Fonds l'ampli, la réalisation des campagnes est solidifiée par le système d'accompagnement l'ampli, coordonné par le [Chantier de l'économie sociale](#). Ce service personnalisé et gratuit permet aux projets de bien structurer et optimiser leur campagne.

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La [Fondation Lucie et André Chagnon](#) a pour mission de prévenir la pauvreté et toutes les autres formes d'iniquités afin que tous les enfants et jeunes vivant au Québec puissent développer leur plein potentiel. Pour ce faire, nous mettons en œuvre nos moyens philanthropiques pour soutenir la capacité d'agir collective des actrices et acteurs de changement et nous nous engageons à gérer nos placements de manière responsable et résiliente.

Source 1 : Réseau d'investissement social du Québec

Dominique Dupont

Responsable des communications

communication@fonds-risq.qc.ca

Cell. 438-526-2355

Source 2 : Chantier de l'économie sociale

Jacob Homel

Directeur, affaires publiques

jacob.homel@chantier.qc.ca

Cell. 438-764-0368